

Département « Vie Associative »

Thème : « Gestion des ressources humaines »**Date :** Vendredi 14 octobre 2016**Lieu :** A la Fédération Nationale - 28 Place St Georges
75009 PARIS Salle Pernot – Escalier A – 1^{er} étage**Horaires :** 09h30 à 16h30**Animée par :** Michel LEROY, administrateur National Familles de France**Objectifs :**

- Appliquer la « bonne gouvernance » au sein de l'association
- Assurer la fonction employeur
- Déterminer les missions du salarié et du bénévole.

Programme :

- I. Être employeur
- II. Gestion et développement des compétences : les salariés
- III. Gestion et développement des compétences : les bénévoles
- IV. Articulation bénévoles / salariés
- V. Environnement du travail

Profil des participants :

Cette formation est à destination des dirigeants associatifs, représentants Familles de France, bénévoles responsables d'activité.

Tarifs :

27€ pour les membres Familles de France - 50€ pour les non membres

Fiche d'inscription - Formation du Secteur « Vie Associative »

A RENVoyer accompagnée de votre règlement (chèque de 27€ ou 50€)**Avant le vendredi 7 octobre 2016 à :**

FAMILLES DE FRANCE - Fédération Nationale

Secrétariat général - 28 Place St Georges 75009 PARIS

ou par mail : accueil@familles-de-france.org ou par fax : 01.45.96.07.88**Thème :** « Gestion des ressources humaines »**Date :** Vendredi 14 octobre 2016

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

E-mail :

Adhérent de l'association de:

Rappel des conditions de participation aux stages de formation organisés par la Fédération nationale**Inscription :** les frais sont à régler à l'inscription (voir tarif ci-dessus)

Toute inscription doit faire apparaître l'accord de l'Association locale ou de la Fédération départementale dont dépend la personne inscrite. Une inscription ne devient ferme et définitive qu'après réception des droits d'inscription.

Remboursement : Le remboursement des frais de transport est accepté uniquement sur justificatifs originaux et sur la base du billet SNCF, en 2^{ème} classe.**Repas :** Pris en commun, à la charge de la Fédération nationale